

Décision DN 2025-06 portant attribution de fonctions

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUEES DE ROUEN

Vu le code de l'éducation, notamment en ses articles L712-2-4° et L715-3, alinéa 3 ;
Vu les statuts de l'institut national des sciences appliquées de Rouen, notamment l'article 21 ;
Vu le procès-verbal du conseil de département des humanités du 19 juin 2025.

DECIDE

Article 1^{er}

Madame Hanae MAAZI, professeure certifiée, est nommée au poste de directrice du département des humanités pour un mandat de trois ans à compter du 1er septembre 2025.

A Saint Etienne-du-Rouvray, le 20/06/2025

Le directeur,

Mourad Abdelkrim BOUKHALFA